INFO CLIENT CONSIGNATION PALETTE



Dans une démarche de groupe éco-responsable, BONIFAY s'engage à valoriser toutes les ressources, et à réduire les émissions de carbone à tous les stades de cycle de vie d'un ouvrage.

Aussi, nous vous informons qu'à partir du 1er janvier 2020, toutes les palettes de : tuiles, ciment, briques, agglos, boisseaux, pavés, bordures, caniveaux seront consignées.

RÉPARER ET RÉUTILISER LES PALETTES, UN PETIT GESTE SIMPLE POUR PRÉSERVER NOS FORÊTS

